

La Transhumance au Tyrol

Séjour du Mercredi 23 au Lundi 28 septembre 2026



Programme du séjour

Jour 1 : Route vers le Tyrol. Déjeuner en route.

Installation à l'hôtel Skirast Kirchberg***, verre de bienvenue et dîner.

Jour 2 : Innsbruck, visite de la vieille ville (Petit toit d'or, rue Marie-Thérèse, basilique et cathédrale, vue du tremplin olympique).

Déjeuner et temps libre.

Continuation vers Axam pour balade en calèche.

Retour à l'hôtel et dîner.

Jeudi



Jour 3 : Le lac du Achensee, le plus grand du Tyrol, promenade en bateau.

Déjeuner dans un alpage et temps libre

Visite des mines d'argent à Schwarz.

Retour à l'hôtel et dîner.

Vendredi



Jour 4 : fête de la Transhumance*.

Déjeuner sur place.

Visite du village de Rattenberg. Démonstration de soufflage de verre.

Présentation de l'Apfelstrudel au Café Hacker, dégustation.

Dîner au restaurant à Oberndorf suivie d'une **soirée tyrolienne.**

Retour tardif à l'hôtel.

Samedi



Jour 5 : Fête paroissiale à Kramsach,

Messe à ciel ouvert, défilé de groupes folkloriques en costumes traditionnels, animation musicale et stands de produits du terroir.

Déjeuner sur place « à la bonne franquette ».

Départ pour Wattens, arrêt shopping à Swarovsky.

Visite libre du village pittoresque et fleuri d'Alpbach.

Retour à l'hôtel et dîner.

Dimanche



Jour 6 : Départ pour Bouxières après le petit-déjeuner. *Déjeuner en route.*

* *La fête de la transhumance dépend des conditions atmosphériques*



PRIX : 1.150€

(par personne-chambre seule +130€)

Ce prix comprend : le transport Bouxières/TYROL/Bouxières en autocar

Les déplacements, visites et activités prévues (adaptables en fonction des conditions climatiques) -

La pension complète (sauf dépenses personnelles) - L'assurance annulation.

(Les Conditions Générales de Vente de l'opérateur sont disponibles sur le site d'AVL ou par courrier sur demande).

Un bulletin d'inscription est joint à cette plaquette ou est téléchargeable sur le site internet d'AVL en page d'accueil.

avl54.e-monsite.com

Outre la possibilité de vous inscrire, 3 modes de règlements vous sont proposés : en 1 fois, 3 fois ou en 7 fois, 1^{er} règlement avant le 10 février. Nous vous rappelons de ne pas antideriver ni agraffer les chèques et qu'ils doivent être reçus par AVL **impérativement** avant le 10 du mois.

V3